

Roissy, 13 mars 2020

Restrictions frontalières des Etats-Unis au 14 mars 2020

Le Groupe Air France-KLM a pris connaissance de nouvelles restrictions à l'entrée sur le territoire américain émises par le Department of Homeland Security (DHS) à compter du 14 mars 2020.

Exposition du réseau États-Unis

- La capacité du réseau Etats-Unis du Groupe Air France-KLM exprimée en siège-kilomètre offert s'élève à 50,5 milliards en 2019, ce qui représente 16,8% de l'activité réseau passage.
- Les revenus correspondants au réseau États-Unis s'établissent à 15% des revenus de l'activité réseau passage.

Ajustements de capacité sur le réseau Etats-Unis

Le Groupe Air France-KLM examinera quotidiennement si des ajustements du réseau sont nécessaires et quelles mesures opérationnelles doivent être prises.

- Les 12 et 13 mars 2020, les vols à destination et en provenance des États-Unis sont assurés normalement.
- Dans l'état actuel des choses, du 14 au 28 mars 2020, Air France et KLM maintiendront leurs opérations vers plusieurs destinations aux États-Unis avec des fréquences réduites. Les taux de remplissage des avions et la rentabilité sur ces liaisons devraient être affectés négativement et sont incertains à ce stade.
- Le Groupe Air France-KLM travaille avec ses partenaires Delta Air Lines et Virgin Atlantic à la mise en place d'un plan de continuité de la desserte des Etats-Unis pour ses clients au-delà du 28 mars 2020.

Contact Investisseurs

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com

Contact Presse

+33 1 41 56 56 00